



UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
Service des Affaires  
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 025  
Séance du 3 mai 2019**

Président : M. Pasquale Mammone  
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

**Conventions de mise à disposition de personnel**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum =*

*moitié des membres en exercice présents ou représentés*

*Acquisition de la délibération =*

*majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 36*

*Nombre de membres présents : 19*

*Nombre de membres représentés : 7*

*Nombre de vote pour : 26*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

Les conventions de mise à disposition de personnel sont approuvées (comportant des informations nominatives, elles ne sont pas publiées).

Fait à Arras, le 3 mai 2019

Le Vice-Président,

Olivier CHOVAUX



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr